



Prefecture de bobigny besoin de vous

Par **océan77**, le **04/10/2013 à 19:49**

Bonjour a tous
D'abord je tiens à féliciter ceux qui ont obtenus leurs papiers, je sais que le combat était dur et puis bonne chance aux autres (y compris moi)
Bref je résume ma situation et je vous prie de me renseigner et m'informer et me donner votre avis
Je suis une maman de deux enfants nés sur le territoire français dont le papa est résident , il a une carte VPF d'un an , mes enfants sont scolarisés gde et petite section en maternelle
Bref j'ai déposé un dossier de régularisation à la prefecture de bobigny depuis le 14 juin 2013 et depuis j'ai rien reçu de leur part , aujourd'hui je suis passé à la prefecture car bientôt je vais avoir 4 mois depuis le dépôt de mon dossier, après la grande attente le monsieur tape sur son ordinateur et me dit " madame je ne vois rien sur votre dossier " j'ai demandé est-ce qu'il est en attente de décision ? Est-il instruit ?? Le monsieur me dit je vous , y'a rien et pour être honnête j'ai tout de suite déduit qu'il s'agit d'un rejet implicite car les années où mon mari a eu un refus implicite c'est ça qui nous ont dit à la prefecture " on voit rien " , svp dites-moi si quelqu'un est passé par le même discours, si quelqu'un a eu le rejet implicite
Je suis désespérée , désemparée et pourtant j'ai présenté un très bon dossier (6 ans de présence en France, 6 ans de vie communes, ...)
SVP répondez-moi et dites-moi ce que vous en pensez

Par **océan77**, le **05/10/2013 à 11:03**

Bonjour
Personne n'a déposé à bobigny
Svp vos témoignages cdl

Par **sheryne77**, le **05/10/2013 à 20:40**

bonsoirrnvous n avez à vous inquiéter car vous êtes parmi les personnes protégées contre ttes les mesures d éloignements entant que parents d enfants françaisrnpour votre demande il me semble que c est bien tot vu les délais à la prefecture de bobigny c est bien encombré c est un departement bien saturé il vous faut juste un peu bocou de patience mais pa d inquiétude vous êtes inexpulsable car en plus vos lien en france son bien solide 2 enfants français et un mari regulierrnbon courage

Par **océan77**, le **05/10/2013** à **20:45**

BonsoirrnNon mes enfants sont pas français , mon mari est résident rnCdlt

Par **sheryne77**, le **06/10/2013** à **15:12**

bonjour céan77rndans votre message vus dites "je suis maman de deux enfants nés sur le territoire français"rndonc de ce fait ils sont bien français car nés sur le sol français même si vous étiez tout deux en situation irrégulière rnbon courragernrn**RING-ESSENTIEL**

Par **océan77**, le **06/10/2013** à **16:05**

BonjourrnNON , du tout ils sont pas français rnNaître en France ne veut pas dire qu'il sont français

Par **El Goal**, le **07/10/2013** à **11:00**

Bonjour océan77rnrnJ'ai déposé un dossier de régularisation VPF à Bobigny le 25 Mars 2013 et j'ai eu la réponse le 28 août 2013. rnDonc, il est trop tôt de parler de refus implicite, et je pense même que les demandes effectuées selon la circulaire Valls auront toutes une réponse. Et comme vous a dit Sheryne77, il faut être patient à Bobigny.rnMoi ça a duré 5 mois et des personnes me disent que j'ai eu de la chance car ça dure plus long temps d'habitude. Il vous faut donc vous armer de patience et ne pas vous décourager. rnJe connais des personnes ayant déposé en août 2012 et qui viennent à peine d'avoir une réponse. rnJ'espère que dans quelques mois vous aurez votre réponse aussi.rnJe reste à votre disposition.rnEl Goal

Par **océan77**, le **07/10/2013** à **12:54**

BonjourrnMerci El goal pour votre réponse rnJe dois être patienternMerci encore pour votre témoignage